



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

*Direction départementale
des territoires
Service environnement*

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Projet d'arrêté préfectoral fixant pour la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 la liste des secteurs du département de l'Aisne où la présence du Castor d'Europe (Castor fiber) est avérée

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1 du code de l'environnement, le préfet organise la consultation du public sur cet acte administratif ayant une incidence sur l'environnement **du 3 au 24 juin 2019 inclus**.

A cet effet, une copie du projet accompagnée d'une note de présentation sera publiée sur le site internet de la préfecture :
<http://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Consultations-publiques>

Le public pourra envoyer ses observations pendant cette période par courriel à ddt-env@aisne.gouv.fr les envoyer par courrier à l'adresse suivante¹ :

Direction départementale des territoires de l'Aisne
Service Environnement
50, Boulevard de Lyon
02011 LAON CEDEX

Par la suite, le projet d'arrêté préfectoral sera proposé à la signature de Monsieur le Préfet de l'Aisne.

LAON, le 28 mai 2019

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,

Pierre-Philippe FLORID

¹ Le cachet de la Poste faisant foi.